

tres d'état ont tenu plusieurs assemblées consécutives. Cette déclaration ou mémoire (dont nous avons déjà parlé dans le dern. Journ.) commence par exposer sous le jour le plus favorable la conduite, que la cour de Pétersbourg a tenue à l'égard du Grand-Seigneur depuis la dernière guerre, & par faire contraster ce procédé parfaitement amical (suivant le ministre russe) avec ceux de la cour ottomane. M^r. de Bulgakow lui reproche particulièrement sa négligence à remplir le traité de Kainardgi : & de ces plaintes, présentées à-peu-près de la même manière qu'elles l'ont été dans le manifeste concernant l'occupation de la Crimée, il passe aux raisons, qui ont porté sa Souveraine à prendre possession des provinces tartares; & il se réfère encore à cet égard au manifeste, dont nous venons de parler. Il termine son mémoire, en exigeant formellement du ministère ottoman, " qu'il
 „ reconnoisse l'état présent de la Crimée, du
 „ Cuban, & de l'île de Taman, comme
 „ aussi la suppression du troisième article du
 „ traité de Kainardgi, qui regarde l'indépen-
 „ dance des Tartares, & celle des trois ar-
 „ ticles de la convention de 1779 sur le même
 „ sujet „, s'en tenant au reste aux stipulations tant de ce traité que de la convention. Enfin M^r. l'envoïé ajoute à son mémoire le projet d'un acte à donner par la Porte, où la reconnaissance exigée est exprimée en plein, ainsi que de l'abrogation des quatre articles mentionnés, & de la part de la Russie la renonciation à toutes les prétentions, que